



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines de travail d'intérêt général

Question écrite n° 52031

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le nombre de condamnations aux travaux d'intérêt général prononcées dans le département du Pas-de-Calais en 2008, tant en matière délictuelle qu'en matière contraventionnelle, et la remercie de lui indiquer les enseignements opérationnels qui peuvent en être tirés au regard des sanctions prononcées.

Texte de la réponse

Sur les 11 726 condamnations prononcées en 2007 par l'ensemble des juridictions du Pas-de-Calais, 618 mesures de TIG ont été décidées (que ce soit à titre de mesure principale ou dans le cadre d'une mesure de sursis TIG), soit un taux de 5,3 % (4,9 % pour la France entière). Le tableau ci-dessous présente les mesures de TIG prononcées par nature d'infraction.

ANNÉE 2007	DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS		
Type d'infractions	Nombre de condamnations	TIG	Taux de TIG
Vols, recels	2 492	224	8,99 %
Circulation routière	3 640	122	3,35 %
Coups et violences volontaires	1 715	79	4,61 %
Destructions, dégradation	672	68	10,12 %
Ordre administratif et judiciaire (outrages et rebellions...)	487	38	7,80 %
Infractions sur les stupéfiants	954	44	4,61 %
Source : casier judiciaire national.			

Ce sont les affaires de destruction et de dégradations qui connaissent le plus fort taux de TIG, suivies par celles de vols et recels. Ce constat confirme l'intérêt que les juridictions portent aux mesures de TIG. Elles sont prononcées de manière personnalisée et adaptée en fonction de la nature et de la gravité de l'infraction.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52031

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5767

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8625